



Foyer d'Action Educative
«René Cayet»

81 rue des Flandres - 68100 MULHOUSE
Pôle protection de l'enfance 68



1. EDITORIAL

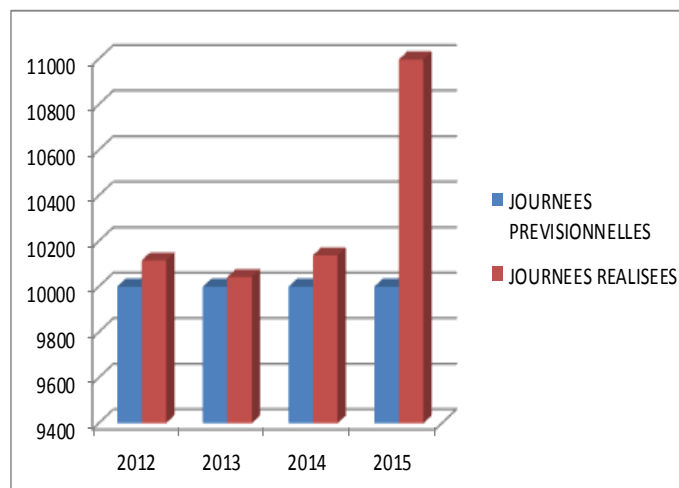
Le Foyer René Cayet est situé à Mulhouse et facilement accessible par tout moyen de transport. Cet emplacement permet aux jeunes de se rendre aisément dans les établissements scolaires, chez les employeurs et facilite l'accès aux activités extra-scolaires. A l'arrière de l'établissement, nous bénéficions d'un espace vert fort agréable agrémenté d'un terrain multi-sports. La salle informatique ainsi que la salle de sport contribuent au développement et à l'épanouissement des usagers. La configuration interne est des plus agréables et chaque jeune bénéficie d'une chambre individuelle.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

- Chiffres clés concernant les bénéficiaires accueillis dans l'année

	2012	2013	2014	2015
Agrément	30	30	31	33
Journées prévision-	10000	10000	10000	10000
Journées réalisées	10115	10042	10138	10998
Ecart	115	42	138	998
	1,15%	0,42%	1,38%	9,98%
Effectif au 31 déc.	28	32	31	31
Taux de réalisation de l'activité	101,15%	100,42%	101,38%	109,98%
Nbre de bénéficiaires suivis	59	56	57	41

- Evolution des journées réalisées sur les 4 dernières années



Le Foyer accueille 31 garçons âgés de 14 à 21 ans confiés en assistance éducative ou en ordonnance 1945, et dispose de 2 places d'urgence qui ne sont jamais vacantes. Les jeunes présentent des troubles du comportement et du caractère entraînant des difficultés et/ou des ruptures avec leur famille, l'environnement social, la scolarité, la formation professionnelle. De plus en plus, les bénéficiaires ont besoin d'un soutien pédo-psychiatrique.

- Origine géographique des placements

JE Mulhouse	9
JE Belfort	1
TOTAL ADMISSIONS	10

- Age des bénéficiaires admis

12-13 ans	14 - 15 ans	16 - 18 Ans
1	5	4

NB : Admission de 1 jeune de moins de 14 ans avec une dérogation du Conseil Départemental du Haut-Rhin.

Le rajeunissement des bénéficiaires, à leur arrivée, se confirme puisque la majorité d'entre eux est admis entre 14 et 15 ans. En revanche, les jeunes adultes sont moins nombreux et s'ils bénéficient d'un Contrat Jeune Majeur, ce n'est que pour une très courte période. La durée moyenne de placement est de 23 mois avec des variations importantes allant de 4 mois à 4 ans. Les accueils d'urgence, quant à eux, peuvent ne rester que quelques jours. Durant l'année 2015, nous avons connu un turnover moindre concernant les pensionnaires.

Les rencontres avec les familles sont fondamentales et en cohérence avec les situations. Ce travail est complété depuis 2013 par les accueils séquentiel, modulable et à domicile. Les difficultés et les situations de précarité que rencontrent les parents sont plus importantes. Ceci nous oblige à être plus à l'écoute et plus disponibles. Par ailleurs, nous accueillons également des jeunes mis à pied par d'autres établissements.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE



3.1. Vie de l'établissement

Tout au long de l'année, les bénéficiaires profitent des camps et de week-ends trimestriels pour faire des découvertes culturelles et sportives. L'un d'eux a eu lieu à Port Leucate. Durant le séjour, les jeunes ont participé au nettoyage des plages alentour ce qui a été fort apprécié. Le camp ski a permis à certains de nos usagers de découvrir les plaisirs de la glisse. Par le biais de ces activités, les jeunes peuvent acquérir une estime de soi et ainsi être mis en valeur. Se dépasser et faire émerger des capacités insoupçonnées leur prouve qu'ils sont en perpétuelle évolution.

Le 18^e tournoi de football s'est déroulé le 10 juin dans une ambiance fair-play et bon enfant.

3.2. Partenariat

Nous coopérons au mieux avec les services de l'ASE et de la PJJ. Les jeunes participent fréquemment au jeu du Budget et nous accueillons quelquefois, à cette occasion au sein de l'établissement, d'autres bénéficiaires et les partenaires. Les contacts sont fréquents avec des associations d'horizons divers. Notre collaboration permet aux jeunes d'entendre et d'écouter d'autres avis.

3.3. Travail avec les familles

Nous n'avons pas de Conseil de Vie Sociale mais nous accueillons régulièrement les parents et échangeons sur l'évolution de leur enfant. Il est impératif que la problématique évolue afin que chaque protagoniste trouve « la bonne place » au sein de la cellule familiale et que nous puissions envisager une prise en charge différenciée.

Lorsque les parents ne peuvent venir, l'équipe pluri-disciplinaire se déplace à leur domicile. La complexification de certaines situations nous oblige à multiplier les rencontres. Les nouvelles prises en charge demandent une adaptation et une réactivité plus importante. D'autant qu'il faut quelquefois revenir sur un placement traditionnel pour que chaque partie puisse réfléchir et prendre du recul.

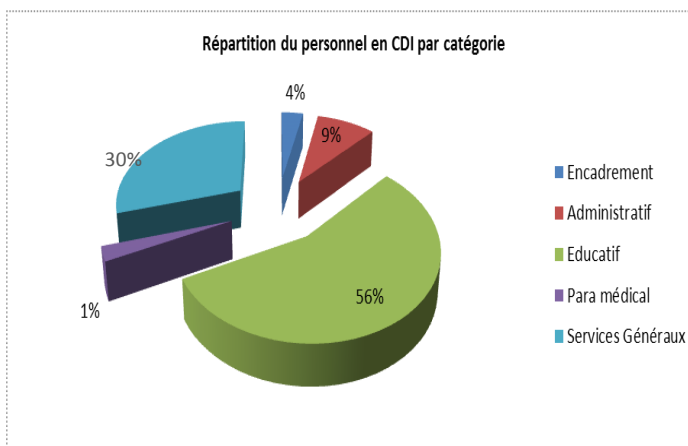
4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Suite au compte-rendu de l'évaluation externe, nous avons pu identifier un certain nombre d'items sur lesquels nous devons faire un travail continu afin d'améliorer et d'être au plus proche des exigences de la loi de 2002-2 et du 7 mars 2007. Nous avons planifié un échéancier afin de parfaire nos prestations. La ré-actualisation du projet d'établissement est presque finalisée. Le personnel et certains usagers y ont participé et ont été force de propositions. Cela a permis à chacun de se questionner et de penser aux améliorations possibles.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/15

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (ETP/ CDI)

2013	2014	2015
29.53	31.53	30.53



TOTAL	Encadrement et Administratif	Educatif	Para médical	Services Généraux
30.53	3,70	17,00	0,83	9,00

Le personnel éducatif se forme tant individuellement que collectivement et s'adapte ainsi à l'évolution des problématiques mais également aux différentes prises en charge qu'offre l'établissement.

Le personnel des services généraux et administratifs suit également des formations pour parfaire ses compétences. Les maîtresses de maison offrent chacune des menus diversifiés car elles viennent d'horizons différents. Les pensionnaires profitent de cette hétérogénéité pour découvrir d'autres mets.

La venue de stagiaires permet un regard neuf qui interroge nos pratiques.

6. CONCLUSION

L'évolution des prises en charge et le questionnement qu'ont suscités l'évaluation externe et le projet d'établissement permettent l'amélioration incontestable du travail avec les bénéficiaires et leurs familles. Nous essayons de faire en sorte que chaque protagoniste retrouve sa place mais avant tout la bonne place au sein de la cellule familiale. Notre ouverture vers l'extérieur ainsi que la collaboration avec une multiplicité de partenaires améliorent constamment notre travail.

Il est également à noter que l'ambiance bienveillante et sereine permet aux salariés d'être à l'écoute de chaque bénéficiaire et de le soutenir dans son parcours, avec la possibilité d'un avenir meilleur.